



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS 6241.01 ET 6242.01

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS 6241.01 ET 6242.01 AVIS VOUS EST DONNÉ :

QUE le conseil municipal a adopté, à une séance ordinaire tenue le 9 novembre 2015, les projets de règlements suivants :

- 6241.01 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 6200, afin d'améliorer la rédaction des dispositions visant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- 6242.01 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 6200, afin d'encadrer la disposition des eaux de piscine et de ruissellement des terrains privés.

QUE le projet de règlement numéro 6241.01 a comme objectif d'améliorer la rédaction des dispositions visant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, en adoptant une formulation impérative;

QUE le projet de règlement numéro 6242.01 a comme objectif de régir le ruissellement des eaux, notamment celles provenant de la vidange des piscines;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements numéros 6241.01 et 6242.01, le 14 décembre 2015, à compter de 19 h 30 dans la salle du conseil de la Ville de Bois-des-Filion, située au 485, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion;

QU'AU cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la Ville de Bois-des-Filion expliquera les projets de règlement, ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet;

QUE ces projets de règlements, peuvent être consultés à l'hôtel de ville de Bois-des-Filion, située au 375, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion, pendant les heures ordinaires de bureau;

QUE le présent avis est également affiché à l'hôtel de ville de Bois-des-Filion.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 11 novembre 2015.

Charles-Hervé Aka, LL.M
Greffier